



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

oo

Déclaration liminaire au CTPL du 24/10/07

Vous avez mis à l'ordre du jour du présent CTPL, la fusion DGI-DGCP. Nous ferons en préalable 2 remarques, l'absence totale de document et la présentation que vous avez déjà faite aux cadres A lors de 2 réunions (Châteaugiron et DI). Nous considérons que dans le cadre du dialogue social mis en avant par la DGCP et le Ministre lui même, il aurait été judicieux de commencer par informer les représentants du personnel. Pourquoi avoir voulu transformer les cadres A en porte parole des décisions ministérielles, ce n'est ni leur rôle, ni leur désir.

Nous refusons de nous inscrire dans cette logique d'accompagnement de la réforme, nous demandons qu'un réel débat contradictoire placé sous le contrôle des agents, sur les objectifs et les moyens d'une réelle modernisation des administrations fiscales et financières au service d'un véritable progrès social soit mis en œuvre.

Qu'il s'agisse des projets locaux dits de « réorganisation » ou de celui général de la « fusion » DGCP- DGI et malgré tous les artifices de communication - et combien d'énergie ! - développés par notre (nos) ministre(s) et l'administration locale, **seuls les profanes les plus crédules pourront être convaincus que c'est la qualité du service public, l'efficience ou encore l'efficacité fiscale, financière, sociale et économique qui sont les objectifs recherchés.**

Le projet de fusion ne constitue pas une réponse aux enjeux de modernisation et ne garantit en rien l'avenir des missions, des emplois et des qualifications.

Il constitue un recul de l'intervention publique au service d'une marchandisation toujours plus grande de la société. Il ouvre la porte à une remise en cause des missions de Service Public des administrations fiscales et financières qui doivent être effectuées au moindre coût et assurant de moins en moins les contrôles nécessaires.

Les différentes mesures prises ou d'ores et déjà annoncées durant la période estivale, qu'il s'agisse de la fiscalité (bouclier fiscal, impôt sur la fortune, détaxation des heures supplémentaires...etc), des modalités de financement de notre système de protection sociale (franchises médicales, taxe sur la valeur ajoutée dite « sociale »...), du droit à la retraite (allongement des durées de cotisation), des heures supplémentaires, du droit de grève, des suppressions d'emplois dans la fonction publique, ne répondent en rien aux exigences sociales des salariés.

Aux Finances, qu'il s'agisse des administrations ou des établissements du secteur semi-public économique et financier, nous avons été, nous sommes et restons confrontés à des politiques régressives se traduisant notamment par :

- Des privatisations, des externalisations, des mises en cause de missions de service public et d'intérêt général.
- Des fermetures, des retractions et des réorganisations des services publics de proximité et d'intérêt général dans les territoires.
- Des plans pluriannuels de suppressions d'emplois de fonctionnaires et de non titulaires. 993 emplois de fonctionnaires avaient été supprimés en 2003, 4 537 en 2004, 7 392 en 2005, 5 430 en 2006, 15 002 en 2007. 22 700 suppressions d'emplois sont aujourd'hui envisagées au titre du projet de loi de finances 2008 dont 2 830 aux Finances !
- Une régression des droits et des garanties collectives des fonctionnaires, une précarisation accrue des non titulaires.

Des solutions existent :

- Le décloisonnement entre recouvrement et assiette de l'impôt est possible dans le respect de la séparation ordonnateur / comptable, et des compétences de chacun, sans fusion ou concentration systématique en Hôtel Des Finances.
- Les nouvelles technologies peuvent être utilisées pour apporter de nouvelles coopérations et développer ainsi une complémentarité DGI- DGCP, à l'opposé de l'utilisation qui en est faite aujourd'hui (concentration, suppressions massives d'emplois, abandon de la proximité et bien sûr fusion DGI- DGCP).
- Conjuguer égalité d'accès et de traitement des contribuables et des usagers, complémentarité des missions (assiette, recouvrement, expertise financière, gestion des comptes publics), nouvelles coopérations (Banque de France, Insee, CDC, douanes) seraient autant d'atouts pour l'efficacité sociale et économique de nos missions, depuis la Commune jusqu'à la Région, (y compris EPCI et Département).

Nous nous prononçons pour :

- L'accomplissement de l'intégralité des missions dans et par la sphère publique.
- Une réponse aux besoins et attentes de l'ensemble des redevables et contribuables.
- Une amélioration de la qualité de vie au travail en lien avec la qualité des missions.
- Le développement d'un service public de proximité sur l'ensemble du territoire.
- Le respect de la séparation entre l'ordonnateur et le comptable, entre les missions d'assiette et de recouvrement
- L'ouverture de réelles négociations sur l'évolution des politiques et des missions de services publics et d'intérêt général tant des administrations que des établissements du secteur semipublic économique et financier.
- Le maintien et développement des services publics et d'intérêt général sur l'ensemble du territoire.
- Un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois.
- La revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites.
- L'attribution des moyens budgétaires et financiers indispensables au bon fonctionnement des services et à une réelle qualité de vie au travail y compris s'agissant des politiques de l'action sociale, de l'hygiène et de la sécurité.
- Le développement des statuts, des droits et des garanties collectives des personnels, fonctionnaires et non titulaires.
- La sauvegarde de nos systèmes de protection sociale complémentaire mis en oeuvre par nos mutuelles.

Nous sommes pour une réforme prenant en compte les intérêts des agents, des contribuables, des redevables, des collectivités locales et de tous nos interlocuteurs.

Nous sommes pour la création et le développement d'un nouveau réseau finances de proximité dans les territoires.

Dans l'attente nous exigeons l'arrêt des fermetures et réorganisations des implantations administratives existantes.

Enfin nous demandons que l'ensemble des agents, quel que soit leur grade soient consultés, écoutés et entendus.